



Rapport des commissaires principaux

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Mercredi 6 novembre 2019	Heure de départ	18 h 45
Conditions météorologiques	Courses 1 à 8 : Couvert (Temp. : 5 °C)		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	Aucun
Nombre de courses	8		
Retraits Vétérinaire :	3	Commissaires :	8 Piste :

Commissaire principal	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Allan Stiff	Tom Miller

Rapport sur les courses de la journée : (Zone de l'avant-dernier droit- accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., examens de films, courses, réclamations)

Bureau :

Le jockey Pierre Mailhot a été autorisé à se retirer de sa monture aujourd'hui.

Nous avons reçu un appel de la part du jockey Marklee Buchanan, qui n'avait pas informé du #12, "Fullthrottlevision", prévu pour la Course 8 d'aujourd'hui. Il n'était pas au courant de cette monture et il a demandé d'être autorisé à se retirer. Il a reçu l'autorisation.

L'entraîneur Vince Bellissimo nous a informés qu'il n'y avait aucun meneur disponible pour son cheval, "Fullthrottlevision", prévu dans la Course 8. Il a été retiré par les commissaires. Il a été informé qu'il devrait se trouver un meneur avant que le programme soit enregistré.

L'entraîneuse Lenore Dubois ne sera pas présente aujourd'hui pour préparer son cheval pour la Course 3, prévue pour aujourd'hui.

Examens de films :

Course 6 – 3 novembre 2019.

Le jockey J. Lermyte, représenté par I. Driedger, de la part de JBAC, au sujet de sa stimulation dans le dernier droit, pour avoir eu la main plus haute que la tête. Mr Lermyte a déclaré qu'il avait eu des difficultés à s'accommoder avec les nouvelles règles sur la stimulation. Il pense ne pas avoir atteint si loin à l'arrière pour toucher là où il fallait, à cause d'une lésion à son épaule. Nous lui avons expliqué que nous lui avons déjà émis des avertissements pour quatre autres différentes fois dans le passé, et que l'infraction c'est d'avoir levé la main plus haut que la tête et non pour avoir utilisé son fouet dans la position assise.

Mr Lermyte a reçu une sanction pécuniaire de \$200 pour cette infraction. Décision TB #11323.

Courses :

91 sur la ligne de départ

Course 1 – Le #1, "Via Ann", a chevauché au départ, il s'est rétabli, comme le #2, "Seductive", était parti lentement. Rien à signaler pour le reste.

Course 2 – Le #5, "Big Mamba", est parti lentement. Le #3, "Moksgmol", a chevauché au début du dernier droit. Rien à signaler pour le reste.

Course 3 – Rien à signaler. Avertissement pour le jockey Leo Salles, au sujet de sa stimulation lorsqu'il avait touché son cheval avec son fouet dans une position levée.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Sur l'avis du vétérinaire officiel, le #1, "Sheztenthehardway", a été retiré à la barrière de départ. Le #6, "Glib Marilyn", est parti lentement, mais il s'est rétabli. Le #2, "Shamruckus", a été distancé dans le virage de fond et ensuite dépassé. Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Avis de faute soumis par le jockey du #4, (L. Contreras), 4^e, contre le jockey du #10, (S. Husbands), 2^e, pour une possible interférence avec le fouet du jockey du #10, à mi-chemin du dernier droit. Après l'examen des angles fournis par les images prises par les caméras frontale et panoramique, il semblait que le fouet touche la tête du cheval #4. Le #10, est arrivé en 2^e position, il a été placé en 4^e position.

La vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/gYoHc7OZuzE>

Course 8 – Le #10, "Reigning In", est parti lentement. Rien à signaler pour le reste.

Pari mutuel : \$2,398,550.

Réclamations :

Course 4 – Quintuplé pour le #3, "Dreamin On a Cloud", pour \$5,000, qui ira à Terri Pion, entraîneur Sylvain Pion.